

# La gouvernance

**M**ajoritairement contrôlé par les Caisses régionales de Crédit Agricole, Crédit Agricole S.A. définit son propre modèle de gouvernance en s'inspirant à la fois de l'héritage des valeurs mutualistes des sociétés du Groupe et des règles appliquées par les grandes sociétés européennes cotées en bourse.

La gouvernance de Crédit Agricole S.A. s'appuie ainsi sur les valeurs de transparence, de responsabilité et d'efficacité, ce qui se traduit dans l'organisation et le fonctionnement du Conseil d'administration par :

- l'implication très active des administrateurs dans la vie sociale de l'entreprise, ainsi que dans le contrôle de sa gestion et de sa stratégie ;
- la volonté de rechercher l'ouverture et l'équilibre dans l'organisation des pouvoirs et la composition des organes de direction ;

- le souci permanent de permettre à chacun d'exercer efficacement ses responsabilités avec l'objectivité et l'indépendance nécessaires, notamment à travers la qualité du dialogue et la transparence de l'information.

## Les réalisations de l'année 2007

Quelques événements significatifs ont caractérisé l'évolution de la gouvernance de Crédit Agricole S.A. au cours de l'exercice 2007.

Le Conseil et ses différents comités ont tenu 26 réunions, dont plusieurs consacrées à l'homologation par les autorités de contrôle du dispositif Bâle II, ou à l'étude de la position du Groupe en Italie. Le Conseil s'est également réuni en séminaire pour débattre de l'avancement du Plan de développement 2006-2008 et de l'actualisation des options stratégiques du Groupe.

L'Assemblée générale de mai 2007 a élu un nouvel administrateur indépendant, Lord Michael Jay.

Le Conseil d'administration a pris connaissance en juillet 2007 de la nouvelle organisation des structures dirigeantes du Groupe et, sur proposition de Georges Pauget, Directeur général, a procédé à la nomination de deux Directeurs généraux délégués.

Le Comité stratégique a participé très activement à l'examen de l'avancement du Plan de développement du Groupe 2006-2008. Il a également vu ses missions s'élargir à la politique de développement durable du Groupe, qui lui a été présentée fin 2007.

Le Comité des nominations et de la gouvernance a réalisé une évaluation du fonctionnement du Conseil avec l'aide d'un consultant extérieur, dont les résultats ont été présentés au Conseil d'administration début 2008.

*Des informations plus détaillées sur la gouvernance sont disponibles dans le Document de référence, au chapitre "Gouvernance et contrôle interne" (sur [www.credit-agricole-sa.fr](http://www.credit-agricole-sa.fr) rubrique Information financière).*

## L'activité du Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A.

Le Conseil d'administration et ses comités spécialisés se sont réunis à 26 reprises en 2007 :

- 9 séances pour le Conseil d'administration
- 6 séances du Comité d'audit et des risques
- 5 séances du Comité stratégique
- 4 séances du Comité des rémunérations
- 2 séances du Comité des nominations et de la gouvernance

Le taux d'assiduité moyen a été proche de 100 %.

